

<h1>Kervénanec</h1>		Horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	Kervenanec > Quartier en mutation > Constructions neuves		tél : 02 97 02 22 00

Constructions neuves

Constructions neuves

Constructions avant 2010

2016-2017 : Les Marquises

Située aux abords de la rue Capitaine Marianne et de l'allée Gabriel Laurent, cette opération nommée « Les Marquises » vient clore l'opération de rénovation urbaine de Kervénanec débutée en 2004. Constituée de 33 logements, elle se compose de 26 appartements et 7 maisons en accession à la propriété ou en location-accession. Le chantier débutera en septembre 2016 avec une livraison prévue en fin d'année 2017.



Cette dernière opération, implantée sur deux communes (Plœmeur pour 1/5^e et Lorient pour 4/5^e), comprend 5 îlots allant de la maison individuelle au collectif à 4 étages. Ces îlots respectent les normes d'urbanisme de chacune de ces communes. (Ex : toit plat non autorisé sur la parcelle de Plœmeur et hauteur limitée à 4 m- îlot E), d'où la différence de typologie de l'habitat. La foncière logement porte ce projet mais c'est Espacil qui réalise la construction et en fait la promotion.

« Les Marquises » est avant tout une opération dédiée à l'accession avec des conditions ANRU (voir ci-dessous). Toutefois, il n'y a pas de commission d'attribution et toute personne désireuse de faire une acquisition peut se faire connaître auprès de Espacil. Les logements sont certifiés du label NF, c'est-à-dire que davantage de soins ont été apportés en termes d'acoustique, d'environnement...

Les voies de circulation seront en sens unique afin de garantir la sécurité sur l'axe Marianne. Le chemin piétonnier situé le long de l'îlot E sera conservé à l'identique et ainsi permettra aux habitants de l'utiliser comme aujourd'hui.

Une opération dédiée à l'accession :

Cette opération située sur deux communes (Lorient-Plœmeur) est divisée en 5 îlots (de A à E) :

Îlot A : 3 maisons individuelles T3 en location-accession (PSLA)*

Îlot B : 6 logements collectifs (1 T2 - 3T3 - 2 T4) - Accession sous conditions ANRU

Îlot C : 14 logements collectifs (1 T2 - 12 T3 - 1 T4) - Accession libre

Îlot D : 6 logements collectifs (6 T3) - Accession sous conditions ANRU* et 1 maison individuelle T5 - Accession PSLA

Îlot E : 3 maisons individuelles (2 T4 et 1 T5) - Accession PSLA. Les T5 sont composés de 3 chambres et d'un grand salon.

*PSLA : la location accession permet au locataire d'« essayer » le logement. Une part du loyer viendra en déduction de l'achat. Au bout d'un an, il peut acheter ou pas.

*Conditions ANRU : 29 000€/an pour une personne seule ; 38 000€/an pour un couple sans enfant.

L'îlot 8, près du parc du Venzu

Construction de 11 pavillons en location



Ilot 8, esquisse du projet

La tour du 2 rue de Kerléro

Construite en 1971 et située au sud du quartier, près du parc du Venzu, elle a été la 4e et dernière tour déconstruite dans le cadre de l'ORU de Kervénanec. Cette tour de 89 logements pour 14 étages a accueilli ces derniers occupants jusqu'en juillet 2011, dont le Relais de Kerléro, l'accueil de jour du service d'accompagnement de la Ville, ainsi que la permanence des chargés de relogements de Lorient Habitat (désormais au 3 rue Thorez). Elle a laissé place à 11 nouveaux pavillons en location et à l'esplanade qui a fait entrer le parc du Venzu dans le quartier.

Résidence Charles Delescluze

Cette opération n'était initialement pas prévue dans l'ORU de Kervénanec. Des financements ont pu être dégagés pour permettre la déconstruction des 60 logements pour en reconstruire 90 nouveaux (dont 30 en dehors de Kervénanec).

2011-2013 : construction de logements locatifs

Au sud du quartier, de nombreux logements locatifs ont vu le jour de 2011 à 2013. Les derniers locataires ont investi les appartements fin 2013.



Ilot Louise Michel

Ilot Charles Delescluze

construction de 30 logements locatifs (+30 logements en accession à la propriété)

Ilot Louise Michel

construction de 28 logements collectifs en location

Ilot près du parc du Venzu

construction de 11 pavillons (2013)

Ilot rue Marianne

construction de 30 logements locatifs



Ilot Charles Delescluze

2011-2012: ilot rue Emile Eudes



Ilot Emile Eudes

C'est à la place de l'ancienne tour située au 1 rue Maurice Thorez qu'a été construit cette ensemble comprenant :

21 logements en accession à la propriété :

- 14 logement de type 3 dont 1 PMR
- 7 logements de type 2

37 logements locatifs :

- 20 logements de type 2 dont 1 PMR
- 13 logements de type 3
- 4 logements de type 4

56 garages dont 8 adaptés aux personnes à mobilité réduite

1500 m² de locaux d'activités tertiaires

2011 : un nouvel îlot rue Auguste Guergadi

Cet ensemble comprend 27 appartements locatifs :

- 9 logements de type 2
- 16 logements de type 3
- 2 logements de type 4
- 14 garages



Ilot Guergadi